Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime
Le ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Québec, le 17 octobre 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuilleton par le député de Granby le 8 octobre dernier. Par la présente, je vous transmets les réponses aux questions qu'il m'avait adressées dans une lettre le 8 septembre 2014.

À titre de ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, je préside le Comité ministériel de l'implantation de la stratégie maritime, qui s'est réuni à quatre reprises depuis sa création. Ce comité a pour mandat de veiller à la mise en valeur du potentiel du fleuve Saint-Laurent et de son estuaire en exploitant de manière responsable le secteur maritime du Québec, dans un contexte favorable à la croissance des échanges.

Je compte également sur la collaboration du Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime (SISM), lequel a la responsabilité d'élaborer, d'implanter et d'assurer le suivi de cette stratégie en coordonnant l'action gouvernementale à cet égard. Le SISM est composé de cinq ETC, dont un administrateur d'État, et dispose d'un budget de 491,7k$ en rémunération et de 273,2 k$ en fonctionnement pour l'année financière 2014-2015.

En réponse à la consultation que j'ai menée en juin dernier auprès de plus de 170 partenaires du milieu maritime, les mémoires reçus alimentent la réflexion engagée au sein de l'appareil gouvernemental relativement à l'élaboration de la première stratégie maritime au Québec. Celle-ci étant en préparation, vous comprendrez que l'information relative aux différentes mesures qu'elle proposera n'est pas encore disponible. Toutefois, je vous invite à prendre connaissance du cadre financier qui accompagnera la stratégie maritime lors de son lancement.

... 2

Québec
700, boul. René-Lévesque Est
29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministredelegue@mtq.gouv.qc.ca

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec a annoncé dans son budget 2014-2015 le projet d'implanter un pôle logistique multifonctionnel à haute valeur ajoutée en Montérégie. Ce projet viendra soutenir et dynamiser le commerce international et interprovincial, et permettra au Québec de se positionner avantageusement dans le secteur de la logistique. Des sites potentiels comme Vaudreuil-Soulanges et Contrecœur représentent des lieux propices à l'investissement et à la création d'emplois.

Dans ce même budget, le gouvernement du Québec s'est également engagé à encourager, par le biais d'incitatifs fiscaux, les armateurs québécois à moderniser et à renouveler leur flotte de navires par l'entremise d'un chantier maritime québécois. Les résultats de l'utilisation des deux mesures fiscales annoncées au budget seront analysés ultérieurement.

Au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2014-2024, un montant de 452,9 M$ est réservé pour les investissements en transport maritime. Par ailleurs, la diminution des investissements dans sa catégorie « Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres » s'explique principalement par une baisse des investissements dans le PQI de la Société des traversiers du Québec, par la non-reconduction des sommes prévues pour le plan national de redressement du réseau local et par la fin de la subvention octroyée à la Société du chemin de fer de la Gaspésie.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean D'Amour
Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime